

Re:  **ALERTE- Extension d'une carrière à Istres, en lien avec les besoins de remblais sur la ZIP Fos**



De Observatoire des Projets Ecocidaire en Provence

À Alerte.ecocide Provence

Date Lun 22:47

 Résumé  En-têtes  Texte en clair

Bonjour.

Nous vous transmettons une alerte OPEP (texte entre <<... >> ci dessous) qui vient de nos partenaires Collectif CISTUDE et L'Étang Nouveau sur une information de FNE au départ . J'ai fait une synthèse des messages.

Bonne lecture.

<<

Extension d'une carrière à Istres, en lien avec les besoins de remblais sur la ZIP

La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) se réunit cet après-midi (c'était le 25/01) pour, notamment, statuer sur la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) d'Istres. Cette révision du PLU prévoit notamment l'extension d'une carrière à Istres, en lien avec les besoins de remblais sur la ZIP.

Les premières remarques de Collectif CISTUDE, L'Étang Nouveau et FNE sur ce projet écocidaire :

- Une carrière sur une zone Natura 2000 (directive oiseau) ?!

Quand on lit "il apparaît d'ores et déjà qu'il ne portera pas atteinte à l'état de conservation des habitats et des espèces Natura 2000, grâce à la mise en œuvre de mesures d'atténuation adaptées.", ça laisse rêveur !

- A la fin on peut lire: "Ce secteur Ak, d'une superficie de 12ha, autorisera, outre les activités agricoles admises en zone agricole A, l'exploitation de carrières, les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur de ces ressources naturelles, ainsi que la **valorisation des déchets inertes pour le réaménagement**, sous réserve du respect de la réglementation afférente et sous réserve de la remise en état des terres agricoles au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'extractions." De quel genre de déchets inertes parle-t-on ? Ce sont les habitants d'Entressen qui vont être contents: une carrière à 200 mètres !
- De plus la destruction d'une surface agricole (le bilan d'Istres en matière d'artificialisation des sols est très mauvais), c'est la méthode interdisant toute possibilité d'aller sur place se rendre compte de l'impact environnemental avant la Commission ce qui est insupportable.
- Il faut aussi rappeler le risque de pollution supplémentaire pour la nappe phréatique de la Crau.
- Pourquoi une telle précipitation au dernier moment ?

>>

A bientôt.

